

Canadian Information Centre
for International CredentialsCentre d'information canadien
sur les diplômés internationaux[Accueil](#) > [Travailler au Canada](#) > [Profils d'accès à divers métiers et professions](#)

Renseignements à l'intention des agents/agentes de soutien aux utilisateurs ayant reçu leur formation à l'étranger

(2162) Vérifié : 2011 10 13

Renseignements sur les conditions d'exercice de la profession

Au Canada, la plupart des professions du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) **ne sont pas réglementées** (à l'exception des professions d'ingénieur, qui sont toutes réglementées au Canada; voir <http://www.cicic.ca/683/Ingenieurs.canada?prof=2130>). Les emplois sont donc fonction de la demande et ce sont les employeurs qui déterminent les conditions d'accès à l'emploi; ils peuvent exiger une formation ou des certificats spécialisés dans certains types de logiciels ou de matériels.

Pour de plus amples renseignements sur ce secteur d'activité, veuillez communiquer avec le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC).

Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC)

300-116 Lisgar Street
Ottawa ON K2P 0C2 Canada
Téléphone : 613-237-8551
Télécopieur : 613-230-3490
Courriel : info@ictc-ctic.ca
<http://www.ictc-ctic.ca/>

Le CTIC est un conseil sectoriel à but non lucratif dont la mission est de promouvoir une industrie forte et une main-d'oeuvre diversifiée et préparée dont le niveau d'instruction est élevé. Le site du CTIC met de l'avant une série d'[Initiatives en matière d'immigration](#) offrant notamment des documents d'information, des outils de ressources humaines et des renseignements sur les ateliers en ligne pour les nouveaux arrivants et les professionnels formés à l'étranger, ainsi que des [études sur les perspectives du marché de l'emploi](#) dans le secteur. Vous trouverez par ailleurs une liste d'emplois potentiels dans le site du CTIC, à http://www.ictc-ctic.ca/Immigration_Initiatives/Tools/Repertoire_des_employeurs/

La *Canadian Information Processing Society* (CIPS) est l'association canadienne des professionnels des technologies de l'information. Outre les services et avantages qu'elle procure à ses membres, elle offre aux professionnelles et professionnels des technologies de l'information un certificat d'informaticien professionnel agréé (*Information Systems Professional* - I.S.P.).

Canadian Information Processing Society ()

801-5090 Explorer Drive
Mississauga ON L4W 4T9 Canada
Téléphone : 905-602-1370
Téléphone (autre): 1-877-275-2477
Télécopieur : 905-602-7884
Courriel : info@cips.ca
<http://www.cips.ca/>

Par ailleurs, le [Réseau ActionIT](#) (anciennement connu sous le nom de *Fédération de l'informatique du Québec*) peut vous renseigner sur l'industrie informatique au Québec.

Réseau ACTION TI

550, rue Sherbrooke Ouest
Tour Ouest, bureau 355
Montréal QC H3A 1B9 Canada
Téléphone : (514) 840-1240
Télécopieur : (514) 840-1243
Courriel : info@actionti.com
<http://www.actionti.com/>

Renseignements sur l'évaluation des qualifications

Renseignements sur l'évaluation aux fins d'immigration dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF)

Le programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) est un programme d'immigration administré par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le ministère responsable de l'immigration au Canada.

CIC a publié [la liste des professions admissibles](#) sous le PTQF. Si vous avez l'intention de présenter une demande d'immigration au Canada au titre de ce programme, une des conditions requises* est d'obtenir une évaluation des diplômes d'études (EDE) aux fins d'immigration d'un organisme désigné par CIC. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'un de ces [organismes désignés](#) pour entamer le processus de l'extérieur du Canada.

**Il est important de noter que cette condition est spécifiquement aux fins d'immigration. Ce processus est différent de celui pour l'obtention d'un permis d'exercice auprès de l'ordre professionnel concerné, publié ici-bas. L'obtention d'un permis d'exercice n'est pas requis pour présenter une demande d'immigration.*

Autres renseignements utiles

Pour avoir une description plus générale des fonctions et conditions d'accès à la profession, vous pouvez consulter les renseignements préparés par Développement des ressources humaines Canada pour les:

- [Agents/agentes de soutien aux utilisateurs](#)
- [Analystes et consultants/consultantes en informatique](#)
- [Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web](#)
- [Gestionnaires de systèmes informatiques](#)
- [Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes \(sauf ingénieurs/ingénieures en logiciel\)](#)
- [Ingénieurs/ingénieures en logiciel](#)
- [Opérateurs/opératrices en informatique, opérateurs/opératrices réseau et techniciens/techniciennes Web](#)
- [Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs](#)

Renseignements provinciaux et territoriaux spécifiques

- [Alberta](#) [en anglais]
- [Colombie-Britannique](#) [en anglais]
- Nouvelle-Écosse:
 - [Nouvelle-Écosse](#) [en anglais]
 - [Nouvelle-Écosse](#)
- [Ontario](#)

- [Québec](#)